



## *energie citoyenne* *pour Saint-Junien*

Rassemblement autour d'un projet écologique, social et démocratique

- [Accueil – Actualités](#)
  - [Actualités](#)
  - [Vie du groupe](#)
  - [Calendrier](#)
- [Vie des Conseils](#)
  - [Comptes-rendus](#)
  - [Commissions municipales](#)
  - [Communauté de Communes POL](#)
  - [Commissions municipales 2020-2026](#)
  - [Commissions POL 2020-2026](#)
- [Élections municipales 2026](#)
  - [Notre programme](#)
  - [Nos candidats](#)
  - [Nos réunions publiques](#)
  - [Nos tracts et affiches](#)
  - [Nos vidéos](#)
- [Projets et Références](#)
- [Réflexions](#)
- [Le Jugement Majoritaire](#)
- [Contactez-nous !](#)
- [Recherche](#)
- [Connexion](#)

## [Au cimetière de Saint-Junien, on enterre aussi le béton !](#)

écrit par Frank Bernard | 3 juillet 2022



La municipalité a récemment fait regoudronner les allées du cimetière, une opération que nous avons critiquée (voir notre tribune dans [Le P'tit Bonjour n°218 – mai 2022](#)) car elle va à l'encontre des préoccupations environnementales qui nous menacent : pour lutter contre le réchauffement climatique et ses effets, il faut désormais préserver au maximum les sols en arrêtant de les imperméabiliser par du béton ou du goudron.

Encore pouvait-on croire que les étroites bandes de terre ménagées le long des allées bitumées ne seraient pas tout à fait inutiles. Les forts orages qui ont frappé Saint-Junien le 22 juin ont montré le contraire ! Le ruissellement des eaux a en effet emporté sur des dizaines de mètres le mélange terre-pierres, révélant qu'il avait été simplement posé sur l'ancien caniveau en ciment. On nous a fait croire qu'il s'agissait d'espaces favorables à l'infiltration des eaux alors qu'il s'agissait d'un simple camouflage du béton. Pas très honnête et logiquement sanctionné par la nature elle-même qui a dévoilé la supercherie. L'ancien caniveau a joué le rôle de glissière pour le déblaiement de la terre. Tout est à refaire... et tout a été refait à l'identique... En attendant le prochain orage !

Certains diront qu'on est en présence d'orages exceptionnels... Mais avec l'évolution rapide du climat, ces événements extrêmes vont devenir plus fréquents car c'est justement l'action humaine (pollution, artificialisation...) qui en est à l'origine. Les conséquences se font sentir à Saint-Junien comme ailleurs ; lors des orages de juin, outre le

cimetière, plusieurs rues de la partie est de la ville ont été victimes du débordement des canalisations. Celles-ci, malgré leur taille, ont été insuffisantes pour évacuer les eaux de ruissellement dévalant du nord de l'agglomération, c'est à dire de cet espace autrefois rural qui depuis vingt ans a été colonisé par les zones commerciales et industrielles, les lotissements, la voirie et les parkings qui vont avec. Une urbanisation mal contrôlée dont on paye déjà les excès.

Certes les discours ont changé ici aussi et on nous parle « d'intégrer les impératifs de développement durable » (magazine de la POL, [Avec Vous n°15 – avril 2022](#)). Il est temps de passer aux actes.

---



Rassemblement autour d'un projet écologique, social et démocratique

- [Accueil – Actualités](#)
  - [Actualités](#)
  - [Vie du groupe](#)
  - [Calendrier](#)
- [Vie des Conseils](#)
  - [Comptes-rendus](#)
  - [Commissions municipales](#)
  - [Communauté de Communes POL](#)
  - [Commissions municipales 2020-2026](#)
  - [Commissions POL 2020-2026](#)
- [Élections municipales 2026](#)
  - [Notre programme](#)
  - [Nos candidats](#)
  - [Nos réunions publiques](#)
  - [Nos tracts et affiches](#)
  - [Nos vidéos](#)
- [Projets et Références](#)
- [Réflexions](#)
- [Le Jugement Majoritaire](#)
- [Contactez-nous !](#)

- [Recherche](#)
- [Connexion](#)

## « Petites villes de demain », ça commence aujourd'hui !

écrit par Frank Bernard | 3 juillet 2022



*Une poignée d'habitants de Saint-Junien seulement ont assisté à la présentation de l'opération « Petites villes de demain » organisée par la POL il y a quelques semaines au Ciné Bourse. Décevant, voire inquiétant. Les Saint-Juniauds se désintéresseraient-ils de l'avenir de leur cité ?*

Car il s'agit bien de tracer les grandes lignes du Saint-Junien de demain avec ce programme offert par l'État à notre territoire comme à 1500 autres communes de France. Encore une opération technocratique venue d'en haut me direz-vous. Peut-être... mais la proposition est bien de donner aux communes les moyens de définir elles-mêmes leur « plan d'actions », c'est à dire les projets prioritaires qu'elles pourront mettre en œuvre durant les 5 années à venir. Les communes cherchent les solutions adaptées à leurs problèmes, tels que la dévitalisation du

centre-ville, et choisissent leurs projets ; l'État finance et soutient. L'esprit général est que les décisions soient prises au plus près des habitants, avec leur participation ; aussi les communes sont-elles invitées à les associer aux réflexions ... sinon aux décisions.

La présentation de ce mercredi en début de mois était la première étape de cette démarche. Alors pourquoi les habitants de notre ville n'ont-ils pas profité de cette occasion de prendre la parole ? On est tenté de rapprocher ce désintérêt de l'abstention croissante aux élections ; beaucoup de politiques ici et là, surtout ici, ont beau jeu d'accuser l'État d'en être responsable, mais on voit bien qu'ils ne mobilisent guère mieux à l'échelle locale. Certes, le contexte général et un manque de communication peuvent expliquer cette absence de public au rendez-vous de la POL. Mais nous croyons aussi que les habitants ne peuvent adhérer à une démarche de participation que s'ils ont le sentiment qu'on les écoute et que l'on va prendre en compte réellement leur avis.

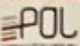
D'autres rendez-vous sont prévus avec la population pour recueillir son avis : un questionnaire et deux promenades en ville. Mais cela ne suffira pas à impliquer les habitants et à susciter leur réflexion. Des réunions autour d'une table où la parole est libre et les échanges multiples sont bien plus stimulantes et efficaces. Des réunions qu'on peut démultiplier dans divers lieux de la commune, maisons de quartier, salles des fêtes, ou en s'appuyant sur les associations. Une démarche participative, sur le modèle de ce qui se fait ailleurs, indispensable pour que les actions choisies pour le plan « Petites villes de demain » soient bien celles qui correspondent aux besoins de la population et aux intérêts de la commune.

Le questionnaire est disponible, [en ligne sur le site de la Mairie](#), ou sur papier à l'accueil de celle-ci. Le questionnaire est en ligne jusqu'au 23 mai 2022.

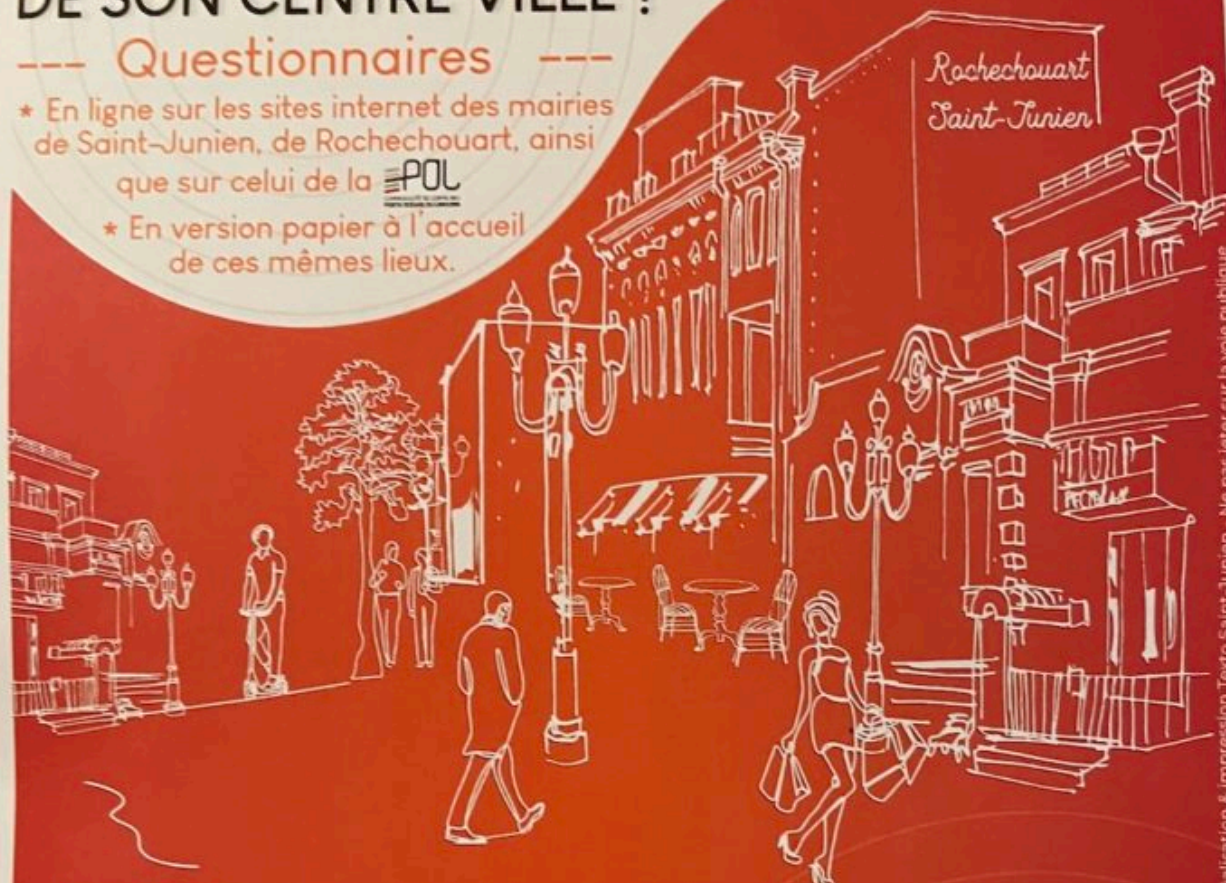
# Donnez votre avis

## SUR LE FUTUR DE LA COMMUNE ET DE SON CENTRE VILLE !

### --- Questionnaires ---

\* En ligne sur les sites internet des mairies de Saint-Junien, de Rochechouart, ainsi que sur celui de la 

\* En version papier à l'accueil de ces mêmes lieux.



réalisation & impression Texto Saint-Junien - Ne pas jeter sur la voie publique

### DES PERMANENCES PETITES VILLES DE DEMAIN :

- MARDI 10 MAI DE 15H À 18H : MÉDIATHÈQUE DE SAINT-JUNIEN
- MERCREDI 18 MAI DE 15H À 18H : MAIRIE DE ROCHECHOUART
- VENDREDI 20 MAI 8H30 À 11H30 : MARCHÉ DE ROCHECHOUART
- SAMEDI 21 MAI 9H À 12H : FOIRE DE SAINT-JUNIEN

### DEUX BALADES URBAINES (SUR INSCRIPTION) :

- SAMEDI 11 JUIN À 10H - RENDEZ-VOUS À LA MAIRIE DE SAINT-JUNIEN
- SAMEDI 18 JUIN À 10H - RENDEZ-VOUS À LA MAIRIE DE ROCHECHOUART



**Petites villes**  
de demain

Vous pouvez nous contacter  
à cette adresse mail : [fdauriac@pol-cdc.fr](mailto:fdauriac@pol-cdc.fr) ou au 05.55.02.14.60

  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
PORTES NÉOGENES DU LIMOUSIN

  
RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES



## *energie citoyenne pour Saint-Junien*

Rassemblement autour d'un projet écologique, social et démocratique

- [Accueil – Actualités](#)
  - [Actualités](#)
  - [Vie du groupe](#)
  - [Calendrier](#)
- [Vie des Conseils](#)
  - [Comptes-rendus](#)
  - [Commissions municipales](#)
  - [Communauté de Communes POL](#)
  - [Commissions municipales 2020-2026](#)
  - [Commissions POL 2020-2026](#)
- [Élections municipales 2026](#)
  - [Notre programme](#)
  - [Nos candidats](#)
  - [Nos réunions publiques](#)
  - [Nos tracts et affiches](#)
  - [Nos vidéos](#)
- [Projets et Références](#)
- [Réflexions](#)
- [Le Jugement Majoritaire](#)
- [Contactez-nous !](#)
- [Recherche](#)
- [Connexion](#)

## [Un vieux chemin condamné pour optimiser la zone industrielle ?](#)

écrit par Frank Bernard | 3 juillet 2022

A propos de piste cyclable, la POL a l'opportunité d'en créer une, du plus grand intérêt. La commune de Saint-Junien vient en effet de lui céder l'emprise d'un ancien chemin rural aux portes de la ville.

Aujourd'hui cerné par l'aérodrome et la zone de Boisse, ce chemin communal n'est plus entretenu et donc délaissé. Il fut pourtant pendant des siècles un tronçon du chemin de La Bretagne, raccordé au grand chemin de Saint-Junien à Limoges. Cet itinéraire historique, en outre, ne manque pas de charme : tracé en crête, il offre de belles vues sur les Monts de Blond, et bordé d'une double rangée de chênes, il présente un intérêt écologique et esthétique.

En établissant une bande de roulement écologique (revêtement perméable) de 2 mètres de large, il est possible d'en faire à peu de frais une bonne piste cyclable, bien intégrée dans son environnement naturel. Elle se raccorderait d'un côté au carrefour de l'Europe (en rétablissant la partie du chemin accaparée par la zone de dépôt des ateliers communaux) et de l'autre à la nouvelle zone industrielle, dotée elle-même de chemins adaptés à la circulation cycliste. Autrement dit, un moyen d'ouvrir de nouveaux horizons, vers le nord de la commune, aux amateurs de randonnée pédestre et cycliste.

Mais cela ne semble pas être le projet de la POL. L'acquisition du chemin répond plutôt au désir de rationaliser le découpage de l'espace en parcelles destinées à la vente. L'enjeu environnemental risque passer après les enjeux commerciaux, et le chemin en fera les frais. Procès d'intention, nous diront les dirigeants de la POL ; pourtant un nouveau chemin a bien déjà été tracé, appelé chemin de substitution (rapport de l'enquête publique, décembre 2019). Si nos inquiétudes ne sont pas fondées, si la POL a bien l'intention de préserver le chemin, voire de le valoriser, nous serons les premiers à nous en réjouir.



*Etat actuel du chemin à préserver*



## *energie citoyenne* *pour Saint-Junien*

Rassemblement autour d'un projet écologique, social et démocratique

- [Accueil – Actualités](#)
  - [Actualités](#)
  - [Vie du groupe](#)
  - [Calendrier](#)
- [Vie des Conseils](#)
  - [Comptes-rendus](#)
  - [Commissions municipales](#)
  - [Communauté de Communes POL](#)
  - [Commissions municipales 2020-2026](#)
  - [Commissions POL 2020-2026](#)
- [Élections municipales 2026](#)
  - [Notre programme](#)
  - [Nos candidats](#)
  - [Nos réunions publiques](#)
  - [Nos tracts et affiches](#)
  - [Nos vidéos](#)
- [Projets et Références](#)
- [Réflexions](#)
- [Le Jugement Majoritaire](#)
- [Contactez-nous !](#)
- [Recherche](#)
- [Connexion](#)

## [Parking Hermès-Cité du cuir : d'autres solutions](#)

écrit par Frank Bernard | 3 juillet 2022



Le stationnement et la circulation sont à l'évidence le problème majeur pour la réimplantation d'activités sur les bords de Vienne. Il est déjà difficile de parquer les automobiles des 130 salariés d'Hermès, comment faire quand ils seront 260 (en 2022) et quand ouvrira la Cité du cuir qui compte accueillir 30000 visiteurs ?

La POL a fait le choix de nouveaux parkings créés en empiétant sur le talus de la voie ferrée et en vendant à Hermès une parcelle de prairie. Autrement dit, en artificialisant un peu plus notre environnement. Notons que se posera le problème de la sécurité des piétons qui devront parcourir plusieurs centaines de mètres, entre le parking et l'usine Hermès, le long d'une route à fort trafic et rétrécie par le stationnement sur les deux côtés.

Pourtant il existe d'autres solutions. Un vaste espace vacant et déjà aménagé, convenant parfaitement au stationnement, existe à proximité : la zone de l'ancienne gare de marchandises. Une fois garés, les automobilistes n'auront plus qu'à traverser la voie ferrée et la route. Pour un franchissement en toute sécurité, plusieurs solutions existent : la plus ambitieuse serait une passerelle pour piétons surplombant les deux axes. La circulation des trains à Saint-Junien n'étant pas très intense et la gare toute proche, il est aussi possible d'établir sur la voie un passage à niveau pour piétons, suivi d'une rampe douce le long du talus pour rejoindre la route en face de l'entrée de l'usine et de la Cité du cuir.

La question du coût ne se pose guère pour la deuxième solution, les aménagements étant légers. Quant à la passerelle, elle peut être cofinancée avec Hermès utilisateur du parking. Pas d'obstacle majeur non plus avec la zone de protection des monuments historiques, car une passerelle métallique s'inscrit parfaitement dans le paysage industriel des bords de Vienne (il en existe à l'usine des Seilles).

Pour éviter de franchir la voie ferrée, certains proposent la création d'un cheminement le long de la voie ferrée, de la gare au tunnel de la rue du Docteur Roux. Cette solution, qui nécessiterait d'acheter des parcelles à des particuliers, apparaît peu envisageable au regard des distances induites, qui pourraient décourager les automobilistes.

En définitive, l'utilisation de la gare de marchandises comme parking est la solution évidente ; d'ailleurs la POL envisage d'y avoir recours, plus tard, pour les visiteurs de la Cité du cuir, mais avec un système de navettes peu crédible. Pourquoi repousser ce qui est inéluctable ? Pourquoi n'avoir pas fait étudier et chiffrer sérieusement d'autres solutions que la création de nouveaux parkings ? Pourquoi préférer le coût environnemental au coût financier ?



Rassemblement autour d'un projet écologique, social et démocratique

- [Accueil – Actualités](#)
  - [Actualités](#)

- [Vie du groupe](#)
- [Calendrier](#)
- [Vie des Conseils](#)
  - [Comptes-rendus](#)
  - [Commissions municipales](#)
  - [Communauté de Communes POL](#)
  - [Commissions municipales 2020-2026](#)
  - [Commissions POL 2020-2026](#)
- [Élections municipales 2026](#)
  - [Notre programme](#)
  - [Nos candidats](#)
  - [Nos réunions publiques](#)
  - [Nos tracts et affiches](#)
  - [Nos vidéos](#)
- [Projets et Références](#)
- [Réflexions](#)
- [Le Jugement Majoritaire](#)
- [Contactez-nous !](#)
- [Recherche](#)
- [Connexion](#)

## [L'usine des Seilles et les bords de Vienne, un dossier à l'arrêt.](#)

écrit par Frank Bernard | 3 juillet 2022



Interpellé dans la presse sur le devenir de l'usine des Seilles, le président de la POL, Pierre Allard, s'est étonné que les élus d'Energie-citoyenne ne découvrent que maintenant le dossier des friches industrielles. Ignore-t-il que ces trois élus ne sont en place que depuis deux mois et qu'ils n'ont donc participé à aucun des choix faits depuis 15 ans sur cette question ?

Profitant de son invitation à « faire entendre leur voix », ces élus ont fait mettre à l'ordre du jour du dernier conseil communautaire (jeudi 24 septembre) la question du devenir de l'usine des Seilles : quelles mesures d'urgence et surtout quelles perspectives à moyen terme ? Pierre Allard a rassuré sur la mise en sécurité du site, c'est à dire le confortement des murs pour éviter leur effondrement sur la route, qui devrait ainsi être enfin rouverte à la circulation. En revanche, rien sur la suite, si ce n'est la prochaine mise en place d'un groupe de travail, une annonce déjà faite sur d'autres dossiers sensibles !

Puis, pour répondre au reproche d'inertie fait à la POL sur la question des friches industrielles, le président Allard a souhaité rappeler toutes les actions menées par la communauté depuis 15 ans. Ne revenons pas sur la réhabilitation de l'usine Vaugelade dont l'initiative et le financement, quoi qu'il en dise, sont à mettre au compte d'Hermès. Retenons le réaménagement d'une partie de l'usine COFPA pour les ateliers techniques de la POL ; mais il s'agissait ici de bâtiments en

très bon état et sans valeur patrimoniale. Quant à l'usine du Bouchet (St-Brice), aux anciennes usines Ménigault, Pérucaud et Lagarde, elles ont été purement et simplement rasées. A leur place, la seule création est le boulodrome des Seilles et son parking.

Pierre Allard a aussi cité l'étude sur *la requalification des friches industrielles des bords de Vienne*, réalisée pour la POL, en 2005, par des étudiants de l'université de Tours. Il n'en a retenu qu'un chiffre : 30 millions d'euros pour transformer les bords de Vienne ! De quoi décourager toute initiative de réhabilitation. Mais cette estimation vertigineuse, nous ne l'avons pas trouvée dans le rapport des étudiants tourangeaux ! En revanche nous y avons lu une excellente analyse de la question des friches industrielles. « *Elles sont des lieux identitaires forts... Les réhabiliter c'est garantir l'identité et l'attractivité de la commune, c'est à dire concilier préservation de la qualité de vie du territoire et soutien au développement économique et démographique... Ainsi la réutilisation de ces espaces déjà bâtis évite de gaspiller et de grignoter l'espace naturel, et permet également de les promouvoir en faisant connaître l'originalité du territoire... Requalifier ces bâtiments contribuerait à recoudre le tissu urbain en rétablissant des liens entre le centre-ville et la Vienne... »*

Après l'analyse, le rapport insistait sur la nécessité d'un plan global d'action, donnait un cadre précis d'intervention et faisait des propositions concrètes. Pourquoi durant quinze ans la communauté de communes n'a-t-elle tiré aucun parti de ce remarquable travail ? Aujourd'hui encore, nous ne disposons d'aucun projet d'ensemble pour la mise en valeur des bords de Vienne. La POL doit sans tarder s'atteler à ce dossier, donner des perspectives, établir un projet qui prenne en compte les aspects patrimoniaux mais aussi environnementaux et économiques. Elle ne doit plus se contenter d'une politique à court terme, « au coup par coup », au risque d'être toujours en retard comme c'est le cas pour l'usine des Seilles.

- [Conseil municipal du jeudi 9 avril 2026](#)
- [Conseil Municipal du 21 mars 2026](#)
- [Réunion du Conseil Municipal du 5 mars 2026](#)
- [Saint-Junien mérite un débat !](#)
- [Réunion du Conseil Communautaire POL du 29 janvier 2026](#)

## Archives


Archives  ▼

## Méta

- [Connexion](#)
- [Flux des publications](#)
- [Flux des commentaires](#)

- [Site de WordPress-FR](#)

Rechercher

- [Politique de confidentialité](#)
- [Sitemap](#)
  
- [Facebook](#)
- [X](#)
- [RSS](#)